



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45166>

Département(s) de publication : **31**

Annonce n° **25-45166**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Toulouse

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour l'exploitation des golfs de la Ramée et de Téoula

Description : Le concessionnaire se verra confier l'exploitation du Golf de la Ramée, situé à Tournefeuille et du Golf de Téoula, situé à Plaisance du Touch, lieu-dit Téoula. Le Golf de La Ramée est situé sur un terrain boisé à Tournefeuille, près de Toulouse, et bénéficie d'un accès facile en transports en commun. Il s'étend sur 61 hectares et comprend un parcours 18 trous, un parcours 9 trous, un practice sur eau, ainsi que diverses zones d'entraînement. Le site possède également un mini-golf, un club house avec restaurant, boutique, bureaux, vestiaires, et une salle de séminaire. Le Golf de Téoula s'étend sur 58 hectares dans un cadre naturel. Il propose un parcours de 18 trous, ainsi que des installations pour l'initiation et le perfectionnement. Le site dispose d'un Club-House complet avec bureaux, boutique, restaurant, salle de séminaire et locaux techniques. Le concessionnaire devra proposer un projet de gestion et d'exploitation visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement des deux sites, tout en favorisant le développement et l'accessibilité de la pratique golfique auprès de différents publics. Les golfs de La Ramée et de Téoula, jusqu'à présent gérés séparément, présentent des complémentarités pouvant être valorisées dans le cadre d'une gestion unifiée. Le concessionnaire aura à charge de créer des synergies entre les deux sites, en proposant une offre cohérente, qui permette aux usagers de bénéficier des atouts de chaque golf. La gestion du concessionnaire devra également s'inscrire dans la politique publique sportive menée par la Mairie de Toulouse, visant à développer l'accès à la pratique du golf, en particulier, des publics jeunes et scolaires. L'exploitation des deux sites devra également intégrer une démarche de développement durable et de protection des écosystèmes, adaptée aux spécificités de chacun. Le concessionnaire veillera à préserver et renforcer les dynamiques actuellement engagées, tout en menant une réflexion sur l'amélioration des pratiques environnementales, dans une logique d'exploitation respectueuse des écosystèmes et des ressources naturelles. Le contrat

d'exploitation des golfs de La Ramée et de Téoula, tel qu'il est envisagé par La Mairie de Toulouse confiera au concessionnaire les missions suivantes : - L'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement de l'ensemble des installations et des espaces verts par le concessionnaire, - Le développement d'une politique commerciale destinée à renforcer l'attractivité des golfs et à favoriser les synergies entre les deux sites, - La promotion et le développement de l'activité golfique, à travers notamment l'enseignement et l'animation de manifestations sportives, - La mise en oeuvre d'une gestion environnementale des deux sites, respectueuse des écosystèmes et des ressources naturelles, - La réhabilitation du corps de ferme situé sur le site du golf de La Ramée, si l'offre variante est retenue par le délégant. Dans les conditions et limites éventuelles définies par le contrat de délégation de service public, le délégataire sera responsable de la bonne exécution de l'ensemble de ces missions

Identifiant de la procédure : 7740ab4b-83b4-469d-a916-cbe63ba37205

Identifiant interne : SP-DGD-2025-01

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concession de service public pour l'exploitation des golfs de la Ramée et de Téoula

Description : Le concessionnaire se verra confier l'exploitation du Golf de la Ramée, situé à Tournefeuille et du Golf de Téoula, situé à Plaisance du Touch, lieu-dit Téoula. Le Golf de La Ramée est situé sur un terrain boisé à Tournefeuille, près de Toulouse, et bénéficie d'un accès facile en transports en commun. Il s'étend sur 61 hectares et comprend un parcours 18 trous, un parcours 9 trous, un practice sur eau, ainsi que diverses zones d'entraînement. Le site possède également un mini-golf, un club house avec restaurant, boutique, bureaux, vestiaires, et une salle de séminaire. Le Golf de Téoula s'étend sur 58 hectares dans un cadre naturel. Il propose un parcours de 18 trous, ainsi que des installations pour l'initiation et le perfectionnement. Le site dispose d'un Club-House complet avec bureaux, boutique, restaurant, salle de séminaire et locaux techniques. Le concessionnaire devra proposer un projet de gestion et d'exploitation visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement des deux sites, tout en favorisant le développement et l'accessibilité de la pratique golfique auprès de différents publics. Les golfs de La Ramée et de Téoula, jusqu'à présent gérés séparément, présentent des complémentarités pouvant être valorisées dans le cadre d'une gestion unifiée. Le concessionnaire aura à charge de créer des synergies entre les deux sites, en proposant une offre cohérente, qui permette aux

usagers de bénéficier des atouts de chaque golf. La gestion du concessionnaire devra également s'inscrire dans la politique publique sportive menée par la Mairie de Toulouse, visant à développer l'accès à la pratique du golf, en particulier, des publics jeunes et scolaires. L'exploitation des deux sites devra également intégrer une démarche de développement durable et de protection des écosystèmes, adaptée aux spécificités de chacun. Le concessionnaire veillera à préserver et renforcer les dynamiques actuellement engagées, tout en menant une réflexion sur l'amélioration des pratiques environnementales, dans une logique d'exploitation respectueuse des écosystèmes et des ressources naturelles. Le contrat d'exploitation des golfs de La Ramée et de Téoula, tel qu'il est envisagé par La Mairie de Toulouse confiera au concessionnaire les missions suivantes : - L'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement de l'ensemble des installations et des espaces verts par le concessionnaire, - Le développement d'une politique commerciale destinée à renforcer l'attractivité des golfs et à favoriser les synergies entre les deux sites, - La promotion et le développement de l'activité golfique, à travers notamment l'enseignement et l'animation de manifestations sportives, - La mise en oeuvre d'une gestion environnementale des deux sites, respectueuse des écosystèmes et des ressources naturelles, - La réhabilitation du corps de ferme situé sur le site du golf de La Ramée, si l'offre variante est retenue par le délégant. Dans les conditions et limites éventuelles définies par le contrat de délégation de service public, le délégataire sera responsable de la bonne exécution de l'ensemble de ces missions

Identifiant interne : S-PF-1634223

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2026

Durée : 207 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Autres exigences économiques ou financières : Les critères sont énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1634223>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1634223>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 19/06/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : DEA63CC4-C515-258E-81260DFF5FF8EE77

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Toulouse

Numéro d'enregistrement : 57040

Adresse postale : Direction de la commande publique 6 rue René Leduc

Ville : Toulouse

Code postal : 31505

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : MOUDENC Jean-Luc

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0581917336

Adresse internet : <https://www.toulouse.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie de Toulouse

Numéro d'enregistrement : DEA63CE0-B164-BA0E-6251B2A4DB6816F9

Adresse postale : Direction de la gestion immobilière 1 rue des, 4ème étage

Ville : T

Code postal : 31000

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : Pôle des gestions déléguées

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0561223190

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Numéro d'enregistrement : DEA63CEE-A4F3-1FF6-A3FAE1ACEF66AD20

Adresse postale : 68, rue Raymond Iv

Ville : Toulouse

Code postal : 31068

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Téléphone : 0562735757

Télécopieur : 0562735740

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ee9ea854-a0fb-474a-82d0-7c1cf4ca3775 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/04/2025 à 17:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2025